Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260416-89_2026_4_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 16 avril 2026

Le 16 avril 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 3 avril 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric , LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUXEL Anne-Marie, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) : DONNE Jean-Michel ayant donné pouvoir à DESORT Fabrice, KERAUDREN Charlotte ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, ROUILLE Daniel ayant donné pouvoir à LACHEVER Aedin, SAGORY Kevin ayant donné pouvoir à MOY Jean-Yves, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à HAMET-DEBEGUE Céline.

N° délibération

89-2026 4 16

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Madame Martine Bedel est désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations 2026

OBJET : Attribution des subventions aux associations 2026

Monsieur Cyril Conan, Maire-Adjoint à la vie associative et sportive, présente les propositions d'attribution des subventions pour les associations du Mené et hors Mené soumises par la commission vie associative et évènementiel :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	5
Pour	35
Contre	
Abstention	

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTIONS 2026	
	Demandée	Proposée
CLAP Gouënovois	7 350,00 €	7 350,00 €
Circuit du Mené	7 000,00 €	7 000,00 €
Mené Jazz	400,00 €	400,00 €
Futurocom 22 (jazz in Langourla)	5 000,00 €	4 500,00 €
Festival Déjanté (CLAP)	4 000,00 €	4 000,00 €
M'né LeBarouf (Foyer des Jeunes Saint Gilles)	3 500,00 €	3 500,00 €
Les Coeurs du Mené	1 500,00 €	1 500,00 €
Les Moniqu'Hard	1 500,00 €	1 000,00 €
La fabrique insomniaque	1 000,00 €	500,00 €
La tête et les mains	250,00 €	250,00 €
Le comice agricole		2 500,00 €
Langourlavie	3 500,00 €	3 500,00 €
Comité de jumelage Plessala	250,00 €	250,00 €
Association Fêtes et Loisirs Plessala	2 000,00 €	2 000,00 €
Les fées de Langourla	500,00 €	500,00 €
les brêles du M'né	2 000,00 €	1 200,00 €
On apprend, On s'amuse, On partage en Bretagne (AAPB)	1 100,00 €	500,00 €
A l'assaut des oreilles (Funky party)	1 000,00 €	800,00 €

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260416-89_2026_4_16-DE

Mené Football Club	7 680,00 €	2 000,00 €
Football club du Lié	1 500,00 €	1 500,00 €
Union Sportive Plessala	2 000,00 €	2 000,00 €
Mené Merdrignac Handball Club	3 000,00 €	3 000,00 €
Mené Forme	1 000,00 €	1 000,00 €
Judo Club du Mené	6 000,00 €	5 000,00 €
Les grimpous du M'né	3 000,00 €	3 000,00 €
Place à la Danse	3 500,00 €	3 500,00 €
Arts Martiaux de Plessala	600,00 €	600,00 €
Tennis Intercommunal du Lié	750,00 €	750,00 €
Tennis club de l'arguenon	750,00 €	750,00 €
Les Prom'nous du Mené	700,00 €	600,00 €
Fromené Amitié Nature Dahu	500,00 €	500,00 €
Fromené Amitié Nature Fan Raid	1 000,00 €	1 000,00 €
Le Team des 3 Rivières Trail	600,00 €	600,00 €
Le Team des 3 Rivières Rando		
Le Mené Team Bike	1 800,00 €	1 500,00 €
Saint Gouéno VTT	1 000,00 €	1 000,00 €
Mène ton cirque	1 000,00 €	750,00 €
Danse bretonne de Plessala	500,00 €	500,00 €
Les Amis du Soleil d'Or	800,00 €	600,00 €
Trocs et liens	500,00 €	500,00 €
Sortir à plus	100,00 €	100,00 €
sans souci	500,00 €	500,00 €
Société de Chasse Plessala	550,00 €	550,00 €
Association communale des chasseurs de Langourla	600,00 €	220,00 €
Société de Chasse Saint Hubert de St Jacut	300,00 €	280,00 €
Ste de chasse Le Gouray	360,00 €	360,00 €
Société de Chasse Saint Gouéno	200,00 €	190,00 €
société de chasse St Gilles du Mené	200,00 €	150,00 €
Société de Chasse Saint Hubert de Collinée	300,00 €	280,00 €
Tradi chapelles	800,00 €	500,00 €
Association du Pré de la chapelle Saint Udy	500,00 €	150,00 €
Les Amis de la chapelle Saint Joseph et les amis de St Gilles des Prés	1 000,00 €	600,00 €
Chapelle St Louis à la Hutte		150,00 €
Les Amis de la Hutte	500,00 €	300,00 €
Sauvegarde du patrimoine culturel du mené		500,00 €
FNACA Collinée – Le Gouray		200,00 €
Anciens Combattants Saint Gilles	200,00 €	200,00 €
Le Séilla (Asso section unc st gilles)	200,00 €	200,00 €
FNACA ST Jacut	250,00 €	200,00 €
FNACA de plessala		200,00 €
Union Nationale des anciens Combattants Saint Gouéno	250,00 €	200,00 €
Amicale Laïque Plessala	1 000,00 €	400,00 €
Amicale Laïque le Blé en Herbe	500,00 €	400,00 €

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260416-89_2026_4_16-DE

APE Plessala FCPE	300,00 €	300,00 €
APEl Saint Vran + Langourla	500,00 €	400,00 €
Association sportive du collège	500,00 €	400,00 €
APE Collinée St Jacut	600,00 €	400,00 €
Amicale Laïque Le Gouray	600,00 €	400,00 €
TOTAL sans emplois associatifs (1)	90 840,00 €	80 630,00 €
emploi associatif Mené Hand	8 000,00 €	8 000,00 €
emploi associatif USP	8 000,00 €	8 000,00 €
emploi associatif Mené Forme	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL emplois associatifs (2)	24 000,00 €	24 000,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES (1)+ (2)	114 840,00 €	104 630,00 €
MFR de Loudéac		700,00 €
MFR de Plérin		200,00 €
Don du sang de Merdrignac		50,00 €
Don du sang de Moncontour	50,00 €	50,00 €
Association symbiose	500,00 €	500,00 €
Alcool Assistance		320,00 €
Jeunes sapeurs pompiers de Plouguenast Langast		150,00 €
GDSA 22	60,00 €	60,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS HORS MENE (3)	610,00 €	2 030,00 €
TOTAL (1)+ (2)+ (3)	115 450,00 €	106 660,00 €

Le Conseil Municipal approuve les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2026 telles que présentées.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 20 avril 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

Martine BEDEL

Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 22-4-26
- et de sa publication le 20-4-26

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)